

dans le soutien de l'école est réduite à son minimum. Et malgré cela, par le seul fait de l'accroissement de notre population et d'une légère augmentation des octrois aux municipalités, notre budget scolaire a augmenté de près de \$ 190,000 en trente-trois ans. Au moins, notre système scolaire approche-t-il aujourd'hui de la perfection ? Lisons les conclusions du dernier rapport du surintendant de l'Instruction publique :

« Je termine en disant que les progrès qu'il importe de réaliser le plus promptement seraient :

1° La fondation de nouvelles écoles normales de filles pour les catholiques ;

2° La fondation d'écoles techniques pour la formation de ceux qui se destinent à l'industrie ;

3° L'augmentation de la subvention aux écoles publiques ;

4° La création d'une inspection plus complète des écoles en améliorant la condition des inspecteurs d'écoles ;

5° La distribution gratuite aux écoles primaires d'une carte de la Puissance du Canada ;

6° La distribution gratuite aux mêmes écoles d'un tableau synoptique de l'histoire du Canada.»

Dernièrement aussi, un journaliste, qui a pendant plusieurs années fait partie du gouvernement fédéral, nous adjurait de fonder au plus tôt une école forestière et des écoles techniques. Et, détail curieux, ce journaliste est, de toute la presse canadienne-française, celui qui nous reproche le plus violemment de faire honneur à nos affaires avec les seuls moyens à notre disposition, et le seul qui combatte l'augmentation des subventions fédérales aux provinces.

Sait-on quelle augmentation apporterait à notre budget scolaire toutes les fondations et toutes ces réformes demandées par le surintendant de l'Instruction publique ? Une augmentation de 100 p. c. Où prendrons-nous l'argent pour y faire face ? Nous le demandons aux adversaires de l'augmentation des subventions fédérales. Tous les gouvernements qui se sont succédé à la tête de la province depuis 1867 ont eu à cœur l'avancement de l'éducation. Graduellement, de 1871 à 1891, au prix des plus grands sacrifices, nous avons réduit de 35.93 p. c. à 29.64 p. c. la proportion des illettrés par rapport à la population totale, soit, en 20 ans, une diminution de 6.29 p. c.

Le r
de le
tué.
retire
de la
l'espr
pelle
d'imf
toute
n'en c
Le pc
Saint
livrer
front
les vo
ble, r
mend
cerve

L'é
Fran
LE
voit c
L'é
vous
sible
LE
L'é
œil, v
au pl

(1) N
crivain
qui int
n'adme